



AMBASSADE DE SUISSE  
EN URUGUAY

Réf.: 004.5 - I/mc

MONTEVIDEO, le 3 avril 1973

Calle Ingeniero Federico  
Abadie 2936/40 - piso 11 - Pocitos  
Adresse postale: Casilla de Correo 810  
Téléphones 7.49.58 - 7.54.52

ad: a.721.7 - BF/bs

Rapport de fin de mission

Arrivé en Uruguay le 12 juillet 1967, je quitterai définitivement mon poste vers mi-mai 1973. J'aurai donc passé à Montevideo presque six ans. Je ne souhaite pas à mon successeur d'y rester si longtemps.

Conformément aux instructions du Département, contenues dans ses directives 722, je rédige avant mon départ le rapport de fin de mission ci-après:

ad 1) Etat des relations entre l'Uruguay et la Suisse.

Les relations entre l'Uruguay et la Suisse sont excellentes. La réputation de notre pays ne pourrait être meilleure et rien ne fait plus plaisir à un Uruguayen que de rappeler nostalgiquement qu'on appelait autrefois l'Uruguay: "la Suisse de l'Amérique Latine". Hélas, "Tempi passati!".

Ce qui a beaucoup contribué à notre réputation ce sont, non seulement les qualités intrinsèques de notre population, les institutions démocratiques de notre pays, son organisation, etc... mais aussi et surtout les qualités d'honnêteté et de travail des émigrants suisses qui, il y a plus d'un siècle, s'établirent en Uruguay et fondèrent

notamment "Colonia Suiza" et son chef-lieu, "Nueva Helvecia". On comprend, dans ces conditions, que l'ancien Président de la République, Général Gestido, entre-temps décédé, m'ait déclaré, lorsque je lui présentais mes lettres de créance: "Que ce dont le pays (l'Uruguay) aurait eu besoin c'était de pouvoir importer quelques centaines de milliers de Suisses!". Aveu touchant d'un contraste, hélas profond, entre les deux populations.

Sur le plan des relations officielles entre la Suisse et l'Uruguay, la situation ne pourrait donc être plus positive.

Il en est malheureusement autrement sur le plan de nos relations économiques.

La grave détérioration de l'économie du pays s'est traduite par une sérieuse diminution de nos échanges commerciaux, qui sont tombés, entre 1967 et 1972, de 44 millions de francs à 29 millions. Les importations, qui étaient en 1967 de 26 millions, sont baissées à 15 millions ( - 10 millions); les exportations, de leur côté, ont diminué de 18 à 14 millions ( - 4 millions). La Suisse qui, en 1967 occupait encore le 7<sup>e</sup> rang parmi les pays exportateurs, est tombée en 1971 au 17<sup>e</sup> rang.

Le pays, en effet, est ruiné et il n'a même pas été en mesure, récemment, de payer ses importations pour les années 1970 à 1972. Les importateurs ont pourtant versé à la Banque Centrale, en pesos, les montants qu'ils devaient mais la Banque Centrale a tout simplement utilisé ces montants pour ses propres besoins et ceux de l'Etat et n'en a pas transféré la contrevaletur aux créanciers étrangers. Le problème des créances commerciales de notre pays envers l'Uruguay est actuellement le plus important de ceux que traite l'Ambassade. Il occupera sans doute ses services pendant encore longtemps.

La crise économique qui sévit en Uruguay a induit de nombreux ressortissants suisses à quitter ce pays. Entre

- 3 -

1967 et 1972, la colonie suisse (Suisse seulement, sans compter les double-nationaux) a diminué de 98 compatriotes (1967: 309; 1972: 211), qui sont rentrés en Suisse ou ont émigré ailleurs.

ad 2) Relations entre l'Ambassade et la colonie suisse

Elles sont excellentes à tous les points de vue. Le Président actuel du "Club Suisse" de Montevideo, M. Mainzer, dirige cette association avec beaucoup de compétence et de dynamisme. Son épouse le seconde fort bien. Il faut souhaiter qu'il consente à exercer ces fonctions pendant encore longtemps.

Le "Club Suisse" de Montevideo affronte actuellement un sérieux problème. Un de ses anciens tenanciers lui a intenté un procès en dommages-intérêts pour un montant d'un million de pesos. Le procès suit son cours par devant la justice uruguayenne. Malheureusement, le "Club Suisse" est en mauvaise posture.

Il existe également à Montevideo une autre association de compatriotes, séparée de la précédente et composée essentiellement de Tessinois ou de descendants de Tessinois. C'est la "Società Patriotica Liberale Ticinese". Cette dernière a eu un problème important à résoudre, celui de la réfection et de l'agrandissement de son siège social. L'Ambassade ayant réussi à réunir les fonds nécessaires, ce problème est en bonne voie de solution et les travaux en cours seront prochainement terminés.

A Nueva Helvecia, nos compatriotes et leurs descendants sont réunis en une association dite "Trabajo y Tradición", dont le Président, depuis une année, est M. Greissing jr. Cette association n'a pas de statuts et son rôle consiste essentiellement à organiser les festivités qui marquent notre fête nationale. M. Greissing s'est fort bien acquitté

./.

- 4 -

de cette tâche en 1972.

Il existe également à Nueva Helvecia un "Tiro Suizo", association sportive qui groupe de nombreux adhérents, actifs et passifs.

L'importance de Nueva Helvecia du point de vue de la présence de notre pays en Uruguay est telle que, traditionnellement, le chef de mission participe au banquet organisé le 1er Août par la colonie suisse locale et auquel, bon an mal an, participent quelque 400 personnes. En cas de coïncidence de dates, le chef de mission se fait représenter à Montevideo par son premier collaborateur.

Enfin, il existe à Minas une association dite "Centro Cultural y Social Suizos y Descendientes", composée essentiellement de descendants de Tessinois. Faute de nouveaux adhérents par suite de la rétraction de l'immigration, cette association tend à péricliter.

ad 3) Une des caractéristiques du Gouvernement actuel est son manque de stabilité. Sous le régime de l'ancien Président de la République, M. J. Pacheco Areco, la durée moyenne d'un ministre était de 24 à 26 jours! Son successeur, M. J.M. Bordaberry, est plus constant dans le choix de ses collaborateurs mais il n'en change pas moins assez souvent. Cette instabilité complique la tâche du chef de mission à un double titre: tout d'abord, parce qu'il doit continuellement traiter avec des interlocuteurs qui ne sont pas au courant des problèmes. Puis, sur le plan social, parce qu'il lui arrive, comme cela a été mon cas, d'organiser des réceptions en l'honneur d'un ministre qui, entre la date de l'invitation et celle de la réception, a déjà démissionné. Cela pose des problèmes de placement.

./.

- 5 -

L'instabilité des membres du Gouvernement se manifeste également, dans une moindre mesure toutefois, parmi les fonctionnaires supérieurs qui, étant mal rétribués, ont tendance à démissionner avec facilité.

Vous voudrez bien trouver ci-joint la liste des membres du Gouvernement, des fonctionnaires supérieurs, des collègues et d'autres personnes avec lesquelles il est indiqué d'entretenir des relations spécialement cordiales.

ad 4) Associations, clubs, etc... dont il est recommandé au chef de mission de faire partie

Club Suisse de Montevideo.

Società Patriotica Liberale Ticinese.

ad 5) Renseignements complémentaires au rapport de poste sur les conditions de vie en Uruguay

a) Un aspect important sur lequel je tiens d'emblée à attirer l'attention de mon successeur est la nécessité de prendre des précautions au sujet de sa sécurité personnelle.

Avant toutefois d'entrer plus en détails à ce sujet, je tiens à relever expressément combien je suis reconnaissant à M. Ludwig Meier, suppléant du chef de la Direction des Affaires administratives, pour l'aide efficace qu'il a prêtée à l'Ambassade pour résoudre les problèmes complexes qui se posaient en matière de sécurité. Son soutien pendant une période qui a été particulièrement difficile et dangereuse, a été pour nous tous d'un grand reconfort.

Les temps pendant lesquels, par suite de l'activité des "Tupamaros", la terreur régnait à Montevideo, aussi bien parmi la population civile que parmi, et surtout, le Corps Diplomatique, sont heureusement révolus. Je rappelle en passant que la chancellerie fut attaquée en juin 1970 par un groupe de révolutionnaires, sans toutefois que cette agression ait eu des conséquences graves pour ses membres. Depuis lors, grâce à toute une série de transformations apportées aux locaux (accès commandé électriquement, porte

./.

- 6 -

cuirassée, vitre à preuve de balles, chambre forte, surveillance par des soldats, etc...) une nouvelle agression, si elle devait se produire, aurait peu de chances de succès.

La sécurité personnelle du chef de poste, en revanche, est moins garantie. Non pas que je croie à une reprise de l'activité des "Tupamaros". Ces derniers, en effet, par suite des succès remportés par les Forces Armées, sont pratiquement neutralisés. Le danger subsiste toutefois pour le chef de mission en raison de la réputation de la Suisse d'être un pays riche. On ne peut pas exclure à priori que, soit un noyau résiduel de "Tupamaros", soit tout simplement un groupe de délinquants de droit commun, conçoivent le projet de séquestrer le chef de mission dans l'espoir (quelle illusion!) d'obtenir du Gouvernement suisse une forte rançon. Il est par conséquent indiqué de prendre constamment des précautions. Je recommande en particulier les suivantes:

1) d'avoir un horaire de travail irrégulier. L'inexactitude devient en Uruguay une qualité.

2) de changer constamment d'itinéraire.

3) a l'arrivée à la résidence, de faire sonner par le chauffeur à la sonnette du portail du jardin et de n'entrer avec la voiture que lorsqu'un membre du personnel domestique apparaît à la porte d'entrée. On évitera ainsi le risque d'être attendu par un "comité de réception".

4) de donner des instructions sévères au personnel domestique de n'ouvrir la porte de la résidence ou de la cuisine à aucun inconnu, ni groupe d'inconnus, même s'il s'agit de soldats en uniforme ou de policiers. Il est arrivé en effet fréquemment à Montevideo que des "Tupamaros" se soient camouflés de la sorte pour pénétrer à l'intérieur des maisons.

./.

- 7 -

5) d'avoir un chien de garde, de préférence un chien-loup. J'en ai eu un. Je m'y suis attaché et je l'emporte avec moi. C'est à mon avis une grande garantie de sécurité car:

6) la résidence est surveillée jour et nuit par deux soldats de l'Armée de l'Air. Je doute toutefois qu'en cas de nécessité ils soient très efficaces. J'ai même appris ultérieurement qu'un important chef "Tupamaro", membre des Forces Armées et détenu depuis lors, avait pendant un certain temps fait partie de la garde de la résidence! En fait, ces soldats sont plutôt une source de complications. Sans compter qu'à six reprises (sic!) ils ont laissé échapper par mégarde des coups de feu. C'est la raison pour laquelle, à mon départ, je ferai suspendre ce service. Il appartiendra à mon successeur de prendre une décision.

La nourriture des soldats affectés à la surveillance de la résidence incombe au chef de mission. Le Département lui verse la contrevaletur de USA dollars 6.- par jour pour couvrir ces frais. Cette indemnité a été fixée il y a plus de deux ans, après enquête auprès des autres chefs de mission. Elle pourrait être revue en raison de l'augmentation du coût de la vie.

↓

b) Le ravitaillement en Uruguay est irrégulier et souvent difficile par suite de manoeuvres d'accaparement ou de spéculation de la part des producteurs. Des produits essentiels, tels que l'huile, le sucre, la farine, etc... viennent parfois à manquer du jour au lendemain. Il convient par conséquent de faire des réserves (à garder sous clé!). La cave dont dispose la résidence est heureusement spacieuse et permet de garder des produits dans de bonnes conditions. Il est toutefois recommandé de les remplacer au fur et à mesure de leur utilisation par de la marchandise plus fraîche.

- 8 -

La résidence ne disposant, par ailleurs, que d'un frigidaire, il est recommandé au chef de mission de faire l'acquisition à ses frais d'un "freezer", qu'il pourra revendre à son départ à des conditions avantageuses. La nécessité d'un "freezer" se fait particulièrement sentir pendant les périodes d'interdiction de vente de viande bovine. En 1972, cette interdiction a duré pendant quatre mois consécutifs. Pour 1973, une nouvelle interdiction est déjà annoncée. Elle durera trois mois, du 15 août au 15 novembre. A noter que, quelques semaines déjà avant l'entrée en vigueur de cette mesure, la viande devient introuvable. Il faut par conséquent s'y prendre à temps pour constituer des réserves. X

c) L'importation en franchise douanière de produits destinés aux membres du Corps Diplomatique ne se heurte en général à aucune difficulté d'ordre administratif, les autorités uruguayennes étant très larges dans ce domaine. En revanche, elle est rendue des plus difficiles du fait des vols auxquels les produits importés sont exposés dans le port de Montevideo. La dernière importation effectuée par les membres de cette Ambassade s'est soldée par une perte de 40%. Je conseille donc d'apporter, en l'incluant dans des liftvans, une bonne réserve de produits divers tels que: vins, liqueurs (sauf le whisky et le gin que l'on peut se procurer sur place en port franc), chocolat, conserves de légumes, articles de toilette, produits de beauté, etc.

d) Importation de voitures et marques conseillées.  
Le chef de mission a le droit d'importer une voiture en franchise diplomatique et une seconde voiture en franchise temporaire, c'est-à-dire qu'il ne peut pas vendre au moment de son départ. La résidence étant éloignée de 8 km de la chancellerie et de 12 km du centre de la ville, il est indispensable que le chef de mission dispose de deux voitures.

./.



- 9 -

En raison de l'appauvrissement progressif du pays, il ne convient pas d'importer des voitures de grand luxe. Personnellement, je conseillerais une Mercedes 200 ou 220, si possible Diesel, et une Peugeot. Les couleurs préférées sont les couleurs claires. Il n'y a aucun inconvénient à avoir une voiture claire même pour la voiture dite de "représentation". Les faire munir de radio et emmener avec soi un jeu supplémentaire de pneus pour chacune d'elles.

Au moment de la vente de la voiture importée en franchise, l'acheteur doit payer un impôt dégressif "pro rata temporis", qui va du 300% de la valeur CIF, si la voiture est vendue avant une année d'usage, à la franchise totale au bout de quatre ans. Je renvoie à ce propos au rapport de poste.

e) Il convient de prendre avec soi un certain montant en billets de banque en dollars USA (importation libre). Il arrive en effet assez souvent que les banques soient en grève. Des billets de banque en dollars USA trouveront toujours des amateurs.

f) Conseils vestimentaires:

Pour le chef de mission: "frac" inutile. Je ne l'ai pas porté une seule fois en six ans.

idem pour la "jaquette".

En revanche, le "smoking" noir se porte beaucoup. "Smoking" blanc conseillé. Il y a à Montevideo d'excellents tailleurs mais il convient d'apporter la soie nécessaire pour les revers du veston car on n'en trouve pas sur place ou elle est de très mauvaise qualité.

./.

Pour l'épouse du chef de mission: les robes longues se portent souvent. Il convient d'apporter des coupes de soie.

Les étoffes uruguayennes sont assez bonnes, surtout celles en laine, et il est inutile d'en apporter. Les chemises et les sous-vêtements sont de mauvaise qualité et chers. Les souliers, tant pour homme que pour femme, sont élégants et leurs prix avantageux mais ils ne sont ni étanches ni très résistants.

On ne porte pas de chapeau en Uruguay, ni des manteaux d'hiver lourds. Les dames portent des fourrures (phoque, ragondin, etc.) que l'on peut se faire confectionner sur place à des prix avantageux, comparés à ceux pratiqués en Europe.

g) Sports et loisirs:

Les plages uruguayennes sont réputées dans le monde entier ("Punta del Este") et constituent la ressource principale du pays, où l'activité culturelle est presque inexistante. Par conséquent, se munir de costumes de bain et d'une abondante bibliothèque. Il y a à Montevideo une "Alliance Française", où l'on peut se procurer de la lecture. Il s'agit, toutefois, en général, d'ouvrages vieillots.

Par ailleurs, l'Uruguay étant très giboyeux (lièvres, perdrix, etc.), il convient de s'équiper en conséquence (fusil calibre 12) si l'on s'intéresse à ce sport. On pratique également beaucoup la pêche (pas sous-marine) car le Río de la Plata est très riche en poissons, de qualité inférieure toutefois.

L'équitation, que l'on pratique dans des clubs ou à la campagne, est à la portée de tout le monde.

- 11 -

## h) Locaux de la résidence et de la chancellerie:

Les locaux de la résidence sont en bon état mais, après six ans d'usage, les peintures ont besoin d'être rafraîchies. J'ai par conséquent prié un entrepreneur, notre compatriote M. Piffaretti, d'établir un devis, qui sera soumis incessamment au Département. Je suis convenu en outre avec le prénommé que les travaux devront commencer dès le lendemain de mon départ afin que, pour autant que possible, mon successeur puisse s'établir à la résidence à son arrivée sans devoir subir des inconvénients dûs à la présence d'ouvriers.

En ce qui concerne les locaux de la chancellerie, il se pose un problème sérieux, qui est celui des infiltrations d'eau qui se produisent dans le bureau du chef de mission. Depuis des mois, l'Ambassade intervient auprès des instances compétentes pour qu'il soit remédié à cet état de chose. Finalement, elle a dû faire appel aux services de son avocat-conseil (Me. Schurmann) et a exigé la convocation d'une réunion extraordinaire des locataires de l'immeuble. En raison de la dispersion due à la saison d'été, cette réunion, à l'occasion de laquelle l'Ambassade se fera assister par son avocat-conseil, n'a pas encore pu avoir lieu. Le Département Politique a été informé de ce problème.

\*\*\*\*\*

./.

- 12 -

Je crois avoir réuni dans ce rapport le maximum d'informations et de conseils qui peuvent être utiles à mon successeur. Bien entendu, je reste néanmoins volontiers à sa disposition pour tous renseignements supplémentaires qu'il pourrait désirer.

L'Ambassadeur de Suisse:



Annexes: 3 listes

a) Membres du Gouvernement et fonctionnaires supérieurs avec lesquels il est recommandé d'entretenir des relations particulièrement cordiales.

Ministre des Affaires étrangères - Dr Juan Carlos BLANCO  
 Ministre de l'Intérieur - Dr Cnel Néstor BOLENTINI  
 (nouveau)  
 Ministre d'Economie et Finances - M. Moisés COHEN (nouveau)  
 Ministre de la Défense Nationale - Dr Walter RAVENNA  
 Ministre des Travaux Publics - Lieutenant Col. Angel  
 SERVETTI (nouveau)  
 Ministre de la Santé Publique - Dr Pablo PURRIEL (nouveau)  
 Ministre de l'Elevage et l'Agriculture - M. Benito MEDERO  
 Ministre de l'Industrie et du Commerce - M. Luis BALPARDA  
 BLENGIO  
 Ministre d'Éducation et Culture - M. José María ROBAINA ANSO  
 (nouveau)  
 Ministre de Travail et Sécurité Sociale - M. Carlos ABDALA  
 (nouveau)  
 Ministre des Transports, Communications et Tourisme -  
 M. Francisco Mario UBILLOS (nouveau)  
 Brig. José PEREZ CALDAS - Commandant en Chef Force aérienne  
 Vice-Président de la République - M. Jorge SAPELLI  
 Sénateur Dr Justino CARRERE SAPRIZA - Membre de la Commission  
 des Affaires étrangères du Sénat  
 Sénateur Wilson FERREIRA ALDUNATE  
 Dr Mario CANTON - Député  
 Intendant de Montevideo - Dr Oscar RACHETTI  
 Secrétaire de la Présidence - actuellement vacant  
 Président de la Cour Suprême de Justice - Dr Rómulo VAGO  
 Directeur général du Ministère des Affaires étrangères -  
 Ambassadeur Carlos C. BARROS  
 Directeur du Département de Politique extérieure du Ministère  
 des Aff. étrangères - Ambassadeur Jorge BARREIRO  
 Directeur du Protocole du Ministère des Affaires étrangères -  
 Ambassadeur Leslie CLOSE-POZZO  
 Mlle Perla BERTANI - Ministre Conseiller - suppléante du  
 Directeur du Protocole

Directeur du Département de l'Environnement Humain du Ministère  
des Aff. étrangères - Ambassadeur Mateo J.  
MAGARIÑOS DE BELLO

M. Raúl Santiago ACOSTA Y LARA - Vide-Président Banque Centrale

Dr Gustavo MAGARIÑOS - Secrétaire général de l'ALALC

Ambassadeur Julio LACARTE MURO - Ambassadeur uruguayen auprès  
de l'ALALC

b) Collègues spécialement bien informés.

Ambassadeur de France - Monsieur Jean FRANÇAIS

Ambassadeur de Belgique - Monsieur Jacques VERMER

Ambassadeur d'Argentine - Monsieur Luis Santiago SANZ

Ambassadeur du Brésil - Monsieur Arnaldo VASCONCELLOS

Ambassadeur de Yougoslavie - Monsieur Dragoljub VUJICA

Consul général d'Autriche - Dr Fritz KALMAR (correspondant de la  
NZZ)

c) Autres personnalités.

Dr Héctor GIORGI - ancien Secrétaire de la Présidence de la Répu-  
blique.

Dr Carlos FRICK DAVIE - ancien Ministre de l'Elevage et l'Agri-  
culture

Dr Carlos FIRAN - ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur

Dr Américo RICALDONI - ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affai-  
res étrangères

Dr Jorge PEIRANO FACIO - ancien Ministre des Affaires étrangères

Arq. Walter PINTOS RISSO - ancien Ministre des Travaux publics

M. Joaquín SECCO GARCIA - ancien sous-secrétaire d'Etat aux  
Affaires étrangères

Dr Jorge ARAMENDIA - ancien Président de la Banque de la Répu-  
blique

Dr Ramón DIAZ - ancien Ministre de l'Industrie et du Commerce  
Ingénieur Oscar J. MAGGIOLO - ancien Doyen de l'Université de  
la République

M. Alfredo ETCHEGARAY VIDAL  
M. Carlos A. VOULMINOT  
M. Joaquín MARTINEZ ARBOLEYA  
Dr Julio PRAT  
Dr Domingo PRAT (hijo)  
Dr Horacio GONZALEZ MULLIN  
Mme Hilda de SLOWACK  
M. Julio AROCENA FOLLE  
Dr Carlos FLEURQUIN NARBONDO  
Général Liber SEREGNI

L'Ambassadeur de Suisse:

*Muriá*

P.S. Par suite du coup d'état militaire qui a eu lieu au mois de février 1973, la liste concernant les membres du Gouvernement et fonctionnaires supérieurs est devenue partiellement caduque.